

CREDIT FONCIER



Le Crédit Foncier est le leader spécialisé du projet immobilier et patrimonial. Il fait bénéficier ses clients d'une capacité d'innovation unique et d'une connaissance particulièrement fine du marché immobilier.

Avec près de **4000 collaborateurs** et un réseau commercial de **plus de 220 agences** couvrant l'ensemble du territoire, il propose à ses clients particuliers et professionnels des solutions de financement sur mesure, de services et de produits d'épargne, dans le cadre d'une approche patrimoniale.

Le nouvel ensemble Crédit Foncier, issu de la fusion avec la banque spécialisée Enténial, et adossé au groupe Caisse d'Epargne, l'un des tous premiers groupes bancaires français, construit le numéro 1 du financement et des services à l'immobilier.

Leader du projet immobilier

- Leader du projet immobilier parmi les établissements spécialisés avec une part de marché de 7,7 %
- Leader du financement de l'investissement locatif
- Leader de l'expertise immobilière avec Foncier Expertise
- Premier émetteur d'obligations foncières sécurisées après l'Etat avec la Compagnie de Financement Foncier

Chiffres clés 2004 (données provisoires):

- 1 million de clients particuliers et professionnels
- 220 points de vente sur toute la France
- 10 milliards d'euros de production totale
- 47 milliards d'euros d'encours de crédits
- 4 milliards d'euros de dépôts et de placements
- 34 500 expertises immobilières
- 4 000 collaborateurs

Le but du partenariat

L'ensemble des agences membres du Réseau ARTHUR représente un potentiel de préconisation de crédit de l'ordre de 700 Millions d'euros.

- Fort de cela, Arthur Communication a négocié des avantages uniques et extrêmement significatifs pour le développement de son réseau, pour les agences membres, et leurs clients.
- Ce partenariat privilégie la qualité de la relation entre la banque et l'agent immobilier en instaurant un climat de confiance réciproque dans un souci de développement de l'activité.

Les avantages du partenariat

Pour l'agence membre du Réseau Arthur :

- Une relation privilégiée avec l'agence Crédit Foncier du secteur dont vous dépendez.
- L'identification d'un interlocuteur dédié au partenariat.
- Une rémunération d'apport d'affaires égale à 1% des sommes prêtées avec une augmentation du plafond de la commission de 3430 euros à 5000 euros.*
- Une adhésion à un programme de fidélisation dynamique offrant des points "cadeaux" et "voyage" en fonction du volume de production réalisé.
- La reconnaissance de l'avis de valeur que vous fournissez comme élément influent et constitutif du dossier de votre client.
- Une P.L.V (affiches, présentoirs, dépliants...) co-marquée destinée à vos points de vente.
- La possibilité de vous organiser des sessions de formation à l'approche du projet immobilier.
- La possibilité (en accord avec le Directeur de l'agence de votre ville ou de votre secteur) de mettre en place des actions publicitaires communes auxquelles le Crédit Foncier pourra participer (exemples : présence commune sur un stand lors d'un salon de l'immobilier, participation à un encart publicitaire,...).
- Un site extranet particulièrement performant, www.canal-zebre.com réservé aux partenaires du Crédit Foncier accessible 7 jours/7, 24 heures/24.

 A tout instant, vous pouvez échanger avec le Crédit Foncier, suivre vos dossiers, retrouver une information, effectuer un plan de financement avec ou sans prêt à taux zéro, transmettre une demande de financement...
- Une offre exclusive réservée aux membres du Réseau Arthur, partenaire du Crédit Foncier, pour développer leur entreprise et une offre "privilège" à titre privé (solutions d'épargne, protection de votre famille et de votre patrimoine, bilan patrimonial de gestion privée,...)

^{* 1 %} des sommes prêtées avec plafond de 5000 euros ramené à 1143 euros pour les prêts sans indemnité de remboursement par anticipation (hors prêts à taux zéro, prêts épargne logement, les prêts Vivrelec habitat neuf, la partie court terme du foncier intégral, les prêts cautionnés par une mutuelle de fonctionnaire, et les prêts locatifs réglementés)

Pour les clients de l'agence membre du Réseau Arthur :

- La rencontre avec un spécialiste du projet immobilier qui leur garantit le sourire et l'optimisme en plus.
- Le bénéfice de meilleures conditions financières et des formules de prêts les plus avantageuses.
- Une réponse rapide (48 heures).
- L'exonération totale des frais de dossier (plus ou moins équivalent à 800 euros)
- Aucune exigence d'ouverture de compte ou de domiciliation des salaires.
- La possibilité de rencontrer votre conseiller Crédit Foncier dans votre agence immobilière, membre du Réseau Arthur.
- L'abonnement gratuit à Foncier Flash, un bulletin d'information du Crédit Foncier sur l'immobilier.
- La proposition complémentaire d'une offre de produits et de services performants liés à l'immobilier (garantie revente, télésurveillance, assurance multirisque habitation, assurance loyers impayés,...)

Pour le développement du Réseau :

- La participation du Crédit Foncier aux réunions régionales et aux rencontres annuelles.
- La possibilité pour les internautes du site Crédit Foncier d'accéder directement aux annonces immobilières en ligne des membres adhérents du site Arthurimmo.com (chaîne immobilière gérée par seloger.com)
- Le détachement d'un collaborateur du Crédit Foncier localisé chez Arthur Communication, uniquement chargé du développement du partenariat et à l'écoute des éventuels problèmes rencontrés par les membres du réseau.

CONTACT PARTENAIRE



Patrick DEREZ

Tél. 04 93 85 91 95 Port 06 07 79 80 71 patrick@arthurimmo.com

Sa principale mission est de s'assurer :

- de la qualité de la relation entre les collaborateurs de l'agence membre du Réseau Arthur et ceux de l'agence Crédit Foncier locale.
- d'animer et de favoriser le développement de ce partenariat.

Un problème, une idée à partager...
Contactez-le

C'est votre interlocuteur CREDIT FONCIER
au sein de l'équipe
d'ARTHUR COMMUNICATION.

Travailler avec vos partenaires, c'est aussi participer au développement de votre réseau.